

saigne infos

Portrait du SIS FMC

Edito

A tous les habitants de la commune de Saignelégier

Le Conseil communal a le plaisir de vous adresser le Saigne Infos du mois de mars 2024.

Vous y découvrirez, entre autres, les activités et la mission du Service d'incendie et de Secours Franches-Montagnes Centre (SIS FMC) formé de personnes dévouées et toujours prêtes à intervenir au secours de la population.

Pour fêter les 50 ans du 23 Juin, découvrez le programme prévu par Jura-24 dans les Franches-Montagnes avec trois balades et une exposition au Noirmont qui présenteront l'évolution des patrimoines paysagers francs-montagnards.

Bonne lecture, belles découvertes et bel été à toutes et tous.

Catherine Erba, maire



Le Service d'Incendie et de Secours Franches-Montagnes Centre (SIS FMC) est composé de 41 sapeurs-pompiers dont 6 femmes et couvre les villages de Saignelégier, Les Pommerats, Goumois, Le Bémont ainsi que les fermes et hameaux alentours.

La mission des sapeurs-pompiers est d'intervenir en cas d'événements annoncés au n° de téléphone 118.

La priorité des sapeurs-pompiers est de secourir les personnes, les animaux, l'environnement ainsi que les biens matériels en respectant la mission permanente du sapeur-pompier qui consiste à Sécuriser, Sauver, Tenir, Protéger et Maîtriser.

Le SIS FMC dispose de locaux récents composés notamment

de vestiaires homme et femme, d'un local de protection respiratoire, d'un bureau et d'un hangar abritant les véhicules d'intervention. Ces derniers sont un camion tonne-pompe contenant 2 000L d'eau et du matériel d'intervention ainsi qu'un véhicule contenant le matériel de protection respiratoire et 9 places assises.

Régulièrement, les pompiers du SIS FMC s'exercent afin de faire face aux défis toujours plus pointus auxquels ils sont confrontés (panneaux solaires, véhicules électriques, produits chimiques...) et suivent des formations toujours plus complètes afin d'agir au mieux en toutes situations. Ils restent malgré tout des miliciens qui lâchent travail et famille à tout instant du jour et de la nuit

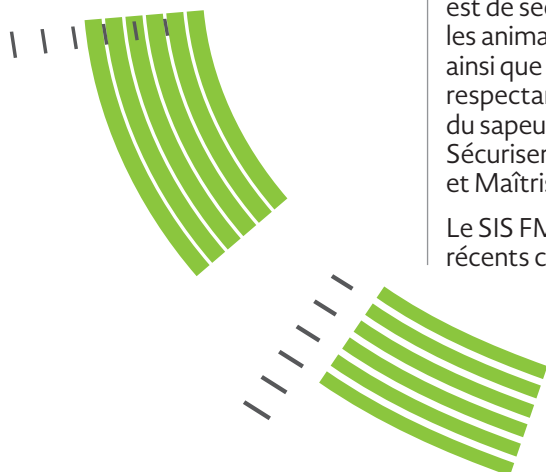
pour intervenir au secours de la population. La difficulté de disposer de pompiers disponibles la journée sur le territoire du SIS ne facilite pas leur mission.

En 2023, ce sont 19 interventions allant de la panne d'ascenseur à la pollution chimique en passant par divers types de feux qui ont mobilisé les pompiers.

L'esprit d'équipe et de camaraderie règne au sein du SIS FMC, les pompiers partageant volontiers un agréable moment autour du grill accompagné d'une bière après une soirée d'exercice.

Si toi aussi tu veux rejoindre les rangs du SIS FMC, n'hésite pas à prendre contact avec le commandant au 079 279 65 09.

SIS FMC



Jura-24: Trois mois



Photo d'Eugène Cattin, Saignelégier, Hôtel Spiegelberg, ArCJ, 137 J 290 b



Carte postale de Saignelégier

Jura-24, c'est trois mois d'expositions et d'événements aux quatre coins du canton pour fêter le plébiscite du 23 juin 1974. Le jubilé commence le 23 juin et dure jusqu'à fin septembre.

À Porrentruy, l'histoire de la création du canton surgit de l'obscurité grâce à la projection de documents d'archives. L'industrie et l'artisanat jurassien présentent leur cabinet de curiosités dans un pavillon en bois créé pour l'occasion à Delémont, tandis qu'on rêve 2074 à Moutier en traversant une œuvre d'art immersive et les créations des classes jurassiennes pour accéder au Forum 2074.

Et dans les Franches-Montagnes ? Sur le Haut-Plateau, Jura-24 se décline en deux variantes : balades et exposition. Trois balades sont proposées pour (re)découvrir les paysages francs-montagnards et leur incroyable patrimoine. Mais quelle sera la particularité des itinéraires qui relient La Combe aux Genevez en passant par Lajoux, Le Noirmont aux Breuleux ou de la boucle de Saignelégier ? Chacun d'eux est rythmé par trois cadres en bois qui transforment un bout de paysage en tableau vivant. Tantôt ordinaires, tantôt exceptionnels, ces points de vue font l'objet de commentaires disponibles grâce à des codes QR sur ce qui fait leur richesse

patrimoniale : un lien à l'histoire, à la biologie, à l'industrie, à l'art, à l'agriculture, au patrimoine bâti...

L'exposition prévue à l'Espace Sur-La-Velle au Noirmont s'intéresse pour sa part à des points de vue immortalisés sur des photos anciennes, des cartes postales ou des œuvres d'art. Ces points de vue sont visités par le photo-club des Franches-Montagnes qui les

prend en photo, parfois 100 ans plus tard ! Certaines vues font également l'objet d'une projection dans le futur, histoire d'imaginer les paysages de demain.

La beauté des Franches-Montagnes est-elle éternelle ? Oui, à coup sûr. Mais les paysages ont changé, changent et changeront encore sous le coup des mutations économiques, sociologiques et culturelles. C'est

ce que montre l'exposition à l'Espace Sur-La Velle, organisée en partenariat avec le Parc Naturel Régional du Doubs qui y présentera également son observatoire du paysage.

Jura-24



Carte postale de Saignelégier

pour fêter les 50 ans du 23 juin

JURA
24

Balades dans les Franches-Montagnes



addesign

- Mise en valeur du patrimoine franc-montagnard et de son évolution passée et future

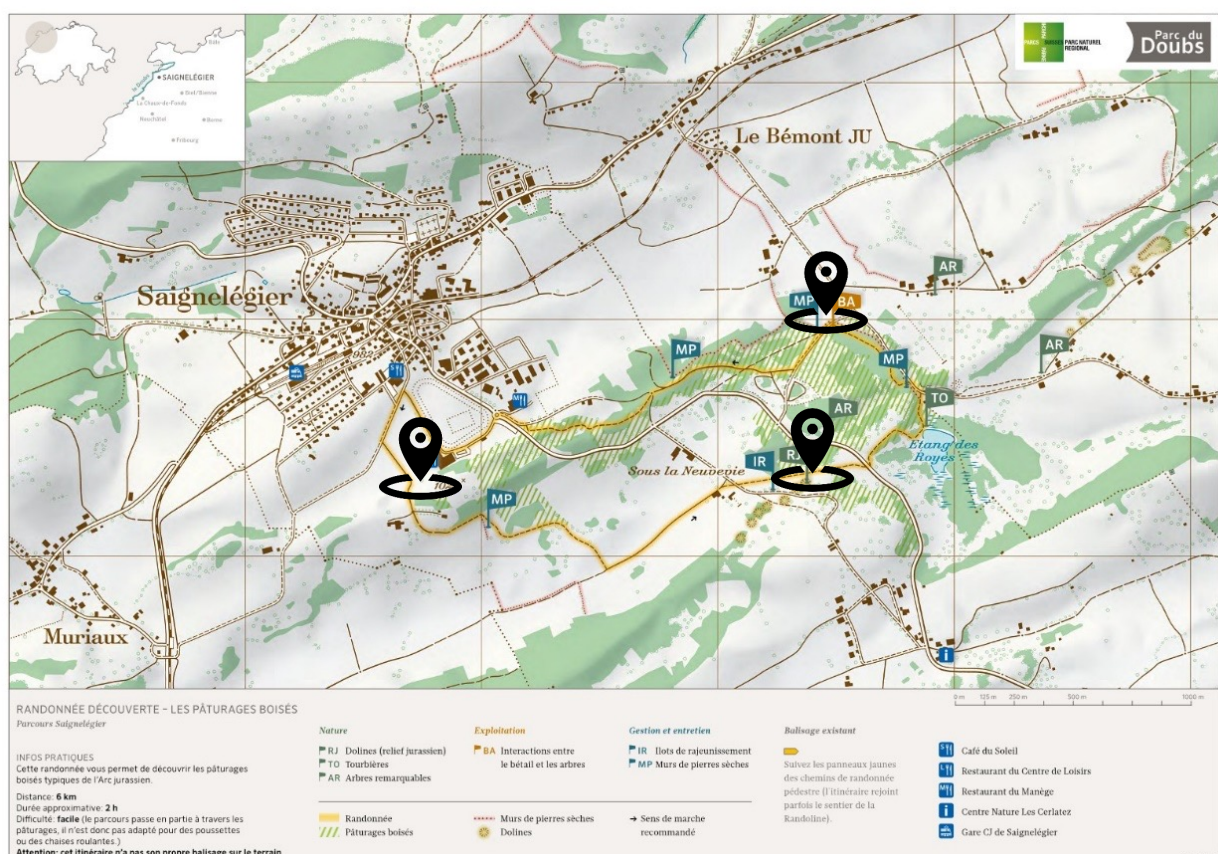
- Nature, écologie
- Agriculture, industrie
- Culture et patrimoine

- Une exposition au Noirmont à l'Espace Sur-La-Velle

- Trois balades

- La Combe – Lajoux – Les Genevez
- Boucle de Saignelégier
- Le Noirmont – Le Peuchapatte – Les Breuleux

JURA
24



« L'antenne UAPE FM Est qui tombe à pic ! : une coopération intercommunale » Entretien avec Kevin Challet (KC) directeur de la Maison de l'enfance de Saignelégier

Jean-François Boillat (JFB)

Kevin, merci de nous accorder un moment pour répondre à nos questions.

Peux-tu nous retracer l'historique de l'Antenne UAPE ?

KC : Lancé il y a quatre ans par un groupe de citoyennes des Franches-Montagnes EST motivées et convaincues, le projet d'une antenne UAPE pour les familles des communes de St-Brais, Les Enfers, Montfaucon et Le Bémont verra le jour dès la rentrée d'août 2024. En effet, les 5 communes, y compris Saignelégier, ont accepté ce projet quasiment à l'unanimité.

Actuellement, aucune structure n'est en place pour la région des Franches-Montagnes EST, et il est compliqué de concilier la vie professionnelle et familiale. Aussi, les écoliers n'ont que très peu de temps pour manger à midi du fait de leurs déplacements, et les parents doivent renoncer à des activités professionnelles vitales pour l'équilibre familial. De plus, comme la Maison de l'enfance de Saignelégier est complète et que ses listes d'attente sont exhaustives, elle ne peut accueillir davantage d'enfants des Franches-Montagnes EST.

JFB : Quelles en ont été les principales étapes ?

KC : Dans un premier temps, le groupe de citoyennes ainsi que la direction de Saignelégier ont redoublé d'efforts afin de présenter un projet viable et ambitieux aux 5 communes concernées. Il fallait notamment trouver des locaux qui répondent aux normes et exigences cantonales. L'accueil des enfants se fera au sein de l'école de Montfaucon où une classe est disponible. Les conditions d'accueil des enfants répondent à toutes les exigences et normes cantonales.

En février 2023, l'ensemble des parties prenantes se sont retrouvées à Montfaucon afin de reconstituer un comité de pilotage qui supervisera le projet du début à la fin. Il est formé de 2 cheffes de projet, 5 conseillers communaux (1 par commune) et le directeur

de la Maison de l'enfance. De plus, 2 sous-groupes (finance et organisation) ont également vu le jour, mobilisant 21 personnes.

Les tâches principales des différents groupes de travail ont été les suivantes :

- Confirmer les locaux choisis.
- Envoyer les préinscriptions à l'ensemble des familles.
- Remplir l'autorisation cantonale pour l'exploitation d'une nouvelle structure d'accueil de l'enfance.
- Rédiger une convention intercommunale entre les 5 communes.
- Etablir un budget de fonctionnement et d'investissement.
- Présentation et acceptation du projet global par les 5 communes.

JFB : Comment les exécutifs des 5 communes concernées (Le Bémont, Montfaucon, Les Enfers, Saint-Brais et Saignelégier) ont-ils accueilli ce projet ?

KC : L'ensemble des exécutifs ont été séduits par cette antenne UAPE et ont aussitôt donné leurs préavis positifs. Le nouvel établissement sera une antenne de la Maison de l'enfance de Saignelégier. Ce genre de collaboration existe déjà dans le canton du Jura, notamment à Porrentruy pour les communes de Fontenais, Coeuve, La Baroche et Bure. Cette antenne permettra de désengorger la Maison de l'enfance de Saignelégier et de donner la priorité aux familles du chef-lieu. Cette structure tombe à pic, notamment en vue de l'arrivée de notre nouvelle Maison de l'enfance à Saignelégier pour janvier 2025 !

JFB : Quelle est la teneur de cette convention ?

KC : La convention intercommunale entre les 5 communes, pièce maîtresse de ce projet, règle les responsabilités des diverses communes. Elle détermine notamment la part financière des communes dans la réalisation du projet. Une bonne partie des coûts est prise en charge par le fond de répartition du canton. Le reste est réparti entre ce que les parents paient et ce que versent les quatre communes de l'Est du district selon une clé de répartition prédéfinie.

Entretien avec Kevin Challet

JFB : Quel est l'impact de ce projet sur la vie communautaire ?

KC : Il a permis à l'ensemble des acteurs de collaborer pour l'intérêt de la population régionale. Canton, communes, villageois, parents, collaborateurs de la Maison de l'enfance, groupes de travaux, tous se sont associés afin d'insuffler l'élan nécessaire au projet. A terme, il permettra de maintenir l'offre scolaire avec un nombre d'enfants suffisant pour garder une école de proximité qui favorise la vie sociale des villages. L'investissement dans une structure d'accueil adéquate permettra également aux enfants de s'épanouir pleinement en partageant un grand nombre d'activités impliquant l'ensemble de la population.

De plus, cette structure permettra la création de plusieurs postes de travail : un éducateur ES, un ASE CFC, un apprenti ASE et un cuisinier. Elle coopérera également « à faire marcher » les commerces locaux.

Enfin, elle contribuera fortement à retenir les jeunes parents ainsi qu'à faire revenir les jeunes couples dans leur village après leurs études respectives. Elle rendra les communes plus attractives et, qui dit village jeune, dit village dynamique et qui bouge !

Kevin Challet,
directeur de la Maison de
l'Enfance de Saignelégier

Jean-François Boillat,
Conseiller communal

Saignelégier bénéficiera de l'Internet ultra-rapide

Swisscom continue à étendre le réseau à fibre optique dans votre commune.

Les travaux de construction devraient durer jusqu'au printemps 2026.

Swisscom a informé les autorités de son intention d'étendre son réseau fibre optique dans les villages de Saignelégier et les Pommerats jusque dans les habitations (FTTH).

L'entreprise Cablex, qui réalise l'extension du réseau à fibre optique sur mandat de Swisscom, réalise les travaux de construction. Des questions en lien avec ces travaux peuvent être posées à l'adresse courriel suivante : lines.ls@swisscom.com

Les travaux se poursuivent

Avant la pose des câbles à fibre optique, qui remplaceront le réseau cuivre, de coûteux préliminaires sont toutefois nécessaires. Il s'agit entre autres d'obtenir l'autorisation pour les travaux de déploiement sur les biens-fonds publics comme privés. Swisscom contactera à cette fin les propriétaires et discutera avec eux des détails. Durant cette période, Swisscom prend à sa charge tous les travaux d'infrastructure. Le propriétaire qui refuse le raccordement fibre optique,

devra par la suite participer au frais de raccordement. À titre indicatif, le raccordement d'un bâtiment coûte plusieurs milliers de francs. Nous vous encourageons vivement à signer le contrat de raccordement réseau à haut débit FTTH afin que nous puissions raccorder votre bien immobilier sans frais pour les propriétaires.

Internet haute vitesse

Une fois le réseau terminé, la population pourra surfer sur Internet plus rapidement que jamais – à une vitesse Internet allant jusqu'à 10 Gbps. Cela permet d'utiliser vos applications quotidiennes ainsi que pour le télétravail avec visioconférence ou pour de nouvelles applications de streaming qui nécessitent beaucoup de bande passante.

Rester informé sur l'état d'avancement

Sur www.swisscom.ch/checker, les habitants et habitantes peuvent saisir leur adresse pour vérifier les performances disponibles à leur domicile et suivre les informations concernant l'avancement du projet fibre optique.

Serge Parrat
Urbanisme, environnement